

Image not found or type unknown



Délai maximal acceptation actif net

Par **nenufar**, le **09/11/2009** à **22:13**

Bonjour,

une succession est ouverte chez un notaire :

- l'héritier, enfant du défunt, renonce
- la filiation concerne les petits enfants :

quel délai maximal ont les petits enfants pour opter pour une acceptation à concurrence de l'actif net à partir de l'ouverture de la succession ? est-ce 10 ans ?

merci d'avance

cordialement